



Recu lettre recommande 48 m et 48si en meme temps

Par **Lenoir benedict**, le **09/01/2018** à **22:31**

Bonjour

Je me permets de vous contacter mon concubin a reçu la lettre 48 m et 48 si en meme temps Les dates d envoi sont identiques sur la lettre 48m on lui indique que son solde de points est de trois points au 29.9.17 et sur la lettre 48 si son solde nul au 12.09 17 sauf qu il n a pas pu effectuer de stage de recuperation de points puisqu il a reçu les deux recommandes en meme temps.

De plus ces courriers ont ete envoyes a l adresse de ses parents et non a l adresse du permis A quelle adresse je dois faire le recours pour l annulation de la lettre 48 si puisqu elle aurait du etre envoyee apres la 48 m

Merci de me dire ce que je peux faire dans ce cas

Merci par avance de l attention que vous porterez a ma demande

Cordialement

Par **Visiteur**, le **10/01/2018** à **09:03**

Bonjour,

l'adresse retenue par les préfectures pour ce genre d'affaire n'est pas celle du permis ! Vous ne faites pas refaire votre permis à chaque déménagement ? Si ? L'adresse retenue est celle de la CG !! Qui elle doit être absolument à jour ! Et si vous allez sur le site des relevés de points ? Ca donne quoi ?

Par **Lenoir benedict**, le **10/01/2018** à **10:43**

Bonjour

Merci de votre reponse

Mais je suis surprise sachant qu il y a 4 ans il avait reçu une lettre 48m a l adresse de son permis

Mais ce n est pas le probleme c est que les dates des deux documents coincident pas et que l envoi en ar le meme jour et les courriers établis a la meme date

Pouvez vous me dire a quelle adresse je dois effectuer le recours et concernant le releve prefecture toujours en attente

Vu la reorganisation des préfectures cest pas gagne

Cordialement

Par **martin14**, le **10/01/2018 à 13:43**

Bonjour,

Votre concubin pouvait faire un stage sans la lettre 48M ...

Ne pas avoir reçu la lettre 48M ne l'empêchait pas de faire un stage ...

D'autant que vous dites qu'il en a déjà reçu une il y a 4 ans ... Il devrait commencer à comprendre comment ça marche ...

Pour le recours contre la 48SI, il me semble que l'adresse ou il faut adresser le recours figure sur la lettre 48SI (au verso) ... non ?